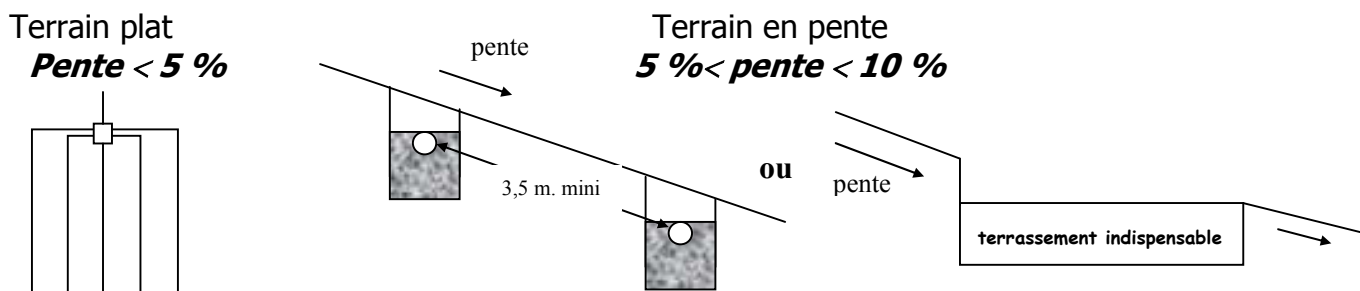


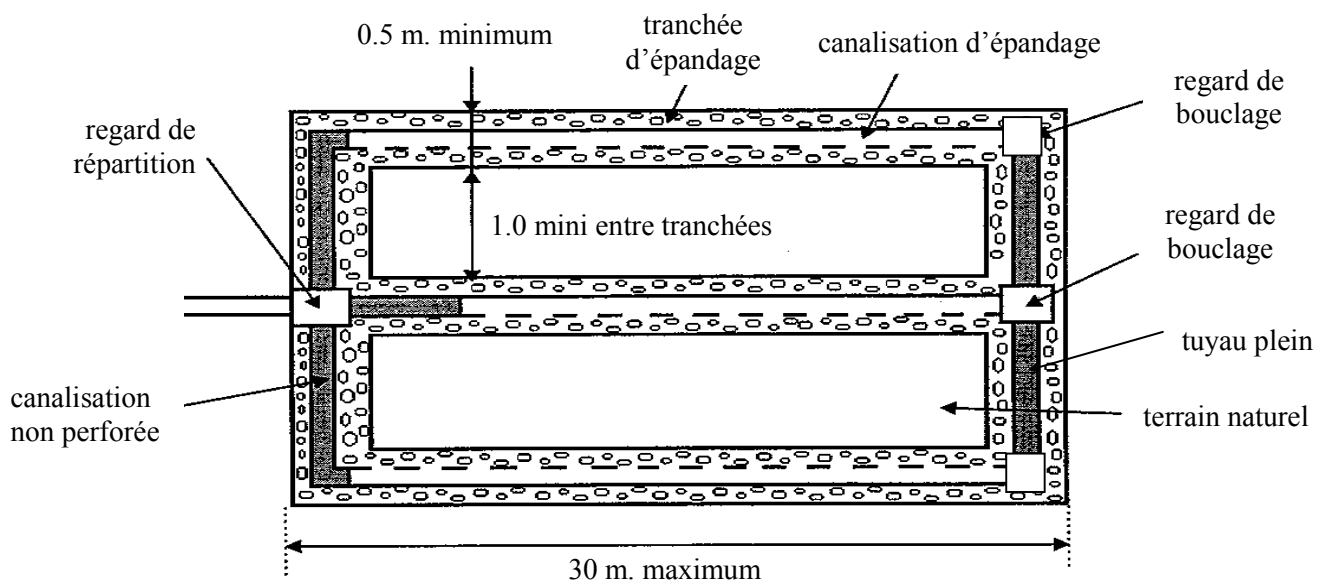
## Quand faut-il mettre en place ce dispositif de traitement ?

Cette filière est mise en place sur les sols meubles et perméables.

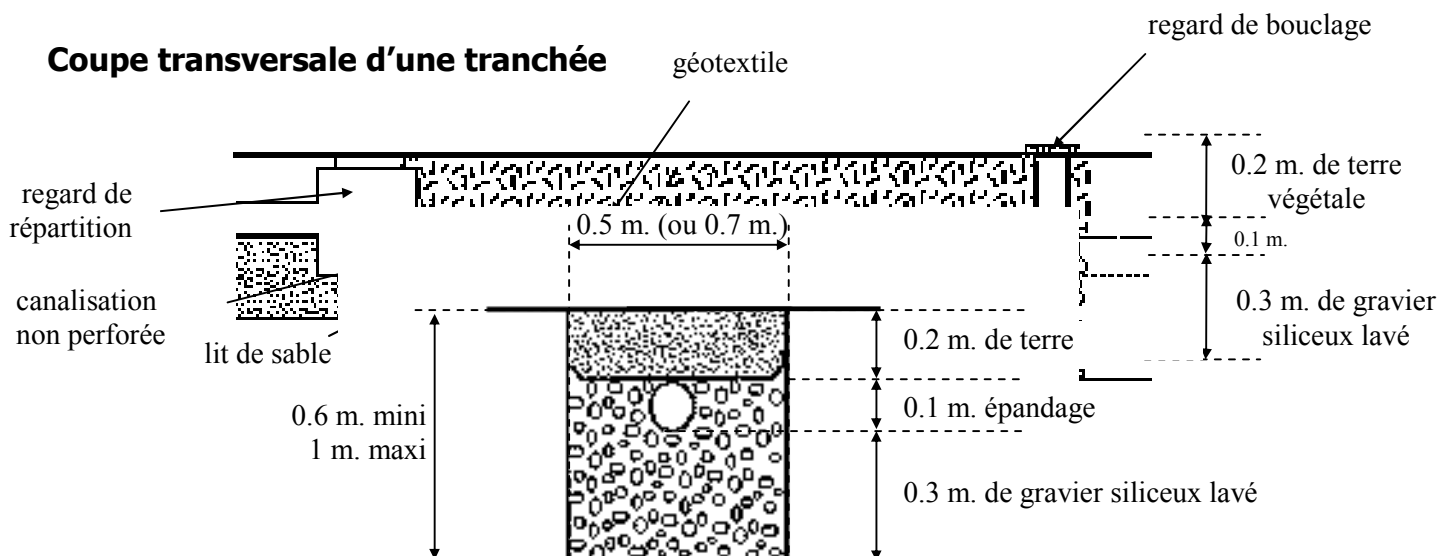
### Positionnement du champ d'épandage



### Schéma de principe (réaliser 3 à 6 longueurs de canalisations d'épandage au maximum)



### Coupe transversale d'une tranchée



## Rôle

Répartition des effluents en attente de leur infiltration.

## Dimensionnement et positionnement

Les tranchées d'infiltration sont situées après le préfiltre s'il existe, sinon après la fosse toutes eaux.

Pour adapter la forme de l'épandage à celle du terrain on pourra jouer sur le nombre de longueurs de canalisations d'épandage (de 3 à 6), en veillant à ce que la longueur d'une canalisation n'excède pas 30 mètres. Ces (3 à 6) longueurs de canalisations seront alimentées indépendamment par un regard de répartition. Les dimensionnements réglementaires sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Nombre de chambres	Longueur minimale de canalisations d'épandage en m. <i>(hors répartition et bouclage)</i>
Jusqu'à 3	75
4	90
Par chambre supplémentaire	+15

**Remarque :** Les dimensionnements indiqués ci-dessus n'incluent pas les longueurs des canalisations de répartition et de bouclage. Le champ d'épandage ne doit pas être réalisé après un épisode pluvieux pour éviter un compactage du sol en place. De plus, il est indispensable de scarifier au râteau le fond et les parois de la fouille pour favoriser l'infiltration.

## Entretien

Vérifier régulièrement le bon écoulement des effluents dans les canalisations et au niveau des regards.

### **Définitions :**

**Canalisation d'épandage :** canalisation rigide, percée de façon régulière d'orifices ou de fentes permettant la répartition des eaux prétraitées dans le système de traitement.

**Canalisations non perforées :** elles assurent la jonction entre les regards et les canalisations d'épandage.

**Effluents :** terme désignant les eaux usées issues de l'habitation ou de la fosse toutes eaux.

**Géotextile :** feuille anticontaminante perméable à l'air et à l'eau, située en interposition entre la terre végétale et le gravier.